

COMPTE-RENDU BUREAU DU 1ER JUILLET 2024

1. AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE POUR LA SARL ICN
2. TAXE DE SEJOUR : BILAN DE LA COLLECTE 2023
3. CULTURE : ELABORATION D'UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE DU MI[X] – POINT D'AVANCEMENT
4. DÉVELOPPEMENT LOCAL : ATTRIBUTION DES ALLOCATIONS DE RECHERCHE 2024 DANS LE CADRE DE LA CONVENTION PARTENARIALE 2023-2026 ENTRE L'UPPA ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ
5. HABITAT : REQUALIFICATION DE L'HABITAT : QUELS DISPOSITIFS ET QUELS OUTILS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS AMBITIEUX DU PLH ?
6. MOBILITÉS : POINT SUR L'EVOLUTION DU TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD) MOBILACQ
7. CYBERSECURITE : VALIDATION DE LA PSSI DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ (POLITIQUE DE SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION)
8. SOUTIEN FINANCIER A DES ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET/OU POUR LA LOCATION DE CHAPITEAU : EXAMEN DE DEMANDES AU TITRE DE 2024
9. OCTROI D'INDEMNITES DE STAGE
10. AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LES MARCHES SUIVANTS (PROCEDURES FORMALISEES) :
 - Fourniture de consommables pour l'entretien du parc véhicules de la communauté de communes de Lacq Orthez - Lubrifiants moteurs, huiles et produits d'entretien,
 - Mise en œuvre, installation et maintenance des systèmes de téléphonie,
 - Fourniture d'équipements de gestion des biodéchets - Lot 2 et Lot 3.
11. INFORMATION AU BUREAU CONCERNANT L'ATTRIBUTION DES MARCHES SUIVANTS (PROCEDURES ADAPTEES) :
 - Prestations de broyage de déchets verts sur les plateformes d'Orthez et Ramous,
 - Rénovation de la toiture de l'office de tourisme d'Orthez.
12. AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LES AVENANTS SUIVANTS (PROCEDURES FORMALISEES) :
 - Souscription des contrats d'assurance de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez – Lot 3 : Risques de Responsabilités – avenants n°1 et 2.
13. INFORMATION AU BUREAU CONCERNANT LA CESSION DU BIEN SUIVANT (< 4 600 €) :
 - Passerelle en bois désaffectée.

1. AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE POUR LA SARL ICN

Située à Orthez et dirigée par Jean-Paul LAFONT, la SARL ICN Imprimerie est spécialisée dans la fabrication de livres à la demande, en petite et moyenne séries. Elle produit 500 000 exemplaires, réalise un chiffre d'affaires de 1,7 M€ et emploie 12 salariés à temps plein.

Dans le cadre du développement de sa société et suite à l'achat de nouvelles machines, M. LAFONT ambitionne de moderniser et réaménager le local afin d'améliorer la productivité, les conditions de travail et les performances énergétiques du bâtiment.

Le projet, dont le montant total s'élève à 536 300 € HT pourrait bénéficier d'une aide de la CC Lacq-Orthez à hauteur de 10% de l'assiette éligible soit 38 567 €.

Avis favorable du bureau.

2. TAXE DE SEJOUR : BILAN DE LA COLLECTE 2023

La collecte s'est faite au réel du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Le montant total collecté est de 68 320,63 € pour 103 588 nuitées (payantes et exonérées), soit + 10 % / 2022.

Le bureau prend connaissance de ces informations.

3. CULTURE : ELABORATION D'UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE DU MI[X] – POINT D'AVANCEMENT

En octobre 2023, après 7 années de fonctionnement, la collectivité, en concertation avec la ville de Mourenx, co-propriétaire du bâtiment, a lancé un état de lieux et une analyse du fonctionnement du centre culturel « Le MI[X] » pour définir les conditions d'amélioration de sa gestion et de son développement, à traduire en feuille de route opérationnelle pour la période 2024-2028. Il est proposé de faire un point sur l'avancement final de la mission, d'exposer les axes de travail validés en anticipation du dernier comité de pilotage qui se tiendra le 9 juillet.

Par cette feuille de route, les objectifs énoncés sont de renforcer :

- la lisibilité et la visibilité de l'offre du MI[X] pour les publics et les partenaires,
- la synergie entre les acteurs du lieu et du territoire,
- la prise en compte des attentes des publics et leur implication,
- le développement des publics.

Le bureau prend connaissance de ces informations.

4. DÉVELOPPEMENT LOCAL : ATTRIBUTION DES ALLOCATIONS DE RECHERCHE 2024 DANS LE CADRE DE LA CONVENTION PARTENARIALE 2023-2026 ENTRE L'UPPA ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

La collectivité est liée à l'UPPA par une convention cadre de partenariat de 2023 à 2026, afin de cofinancer des projets de recherche en lien avec des problématiques relatives à notre territoire.

Sur les projets proposés par l'UPPA et examinés par la CC Lacq-Orthez, deux ont été sélectionnés lors d'un comité de suivi (le 29.05.2024) et présentés ci-dessous :

- la thèse intitulée « *Entre productivité et naturalité. Quels enjeux (économique, discursif, opérationnel, éthique) autour des espaces de nature ? Étude géographique comparative à l'échelle de la communauté de communes de Lacq-Orthez* » (porteur de projet : Jean-Yves PUJO, *laboratoire TREE*), le cofinancement auprès de l'ADEME étant acquis,
- la thèse intitulée « *Étude des propriétés thermophysiques des mélanges d'hydrogène pour les applications de transport et de stockage de l'H₂ : mesures et modélisation* » (porteurs de projet : Salaheddine CHABAB et Tarik KOUSKSOU, *laboratoire LATEP*), le cofinancement auprès de l'EDENE UPPA étant acquis.

Le bureau, ayant délégation, décide à l'unanimité de ses membres, de subventionner les deux projets cités à hauteur de 76 000 € pour l'année 2024, montant inscrit dans le budget supplémentaire.

5. HABITAT : REQUALIFICATION DE L'HABITAT : QUELS DISPOSITIFS ET QUELS OUTILS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS AMBITIEUX DU PLH ?

Le Programme Local d'Habitat (PLH) fixe des objectifs ambitieux de production de logements pour accueillir les nouveaux ménages en lien avec les projets industriels. Ces objectifs doivent se réaliser dans un contexte de réduction des zones constructibles lié au ZAN.

Pour cela, le PLH prévoit notamment la production de 420 logements en renouvellement urbain. Pour encourager la requalification du bâti existant, un guide technique à destination des élus présentant les outils et leviers existants est en cours d'élaboration. De plus, une réflexion est menée sur les centres-bourgs de cinq communes (Arthez-de-Béarn, Bellocq, Monein, Puyoô et Sault-de-Navailles) pour évaluer la pertinence de la mise en place d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU).

Avis favorable du bureau.

6. MOBILITÉS : POINT SUR L'EVOLUTION DU TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD) MOBILACQ

La feuille de route du Contrat Opérationnel de Mobilité consigne l'évolution du service de Transport à la Demande (TAD) Mobilacq. Pour cela, plusieurs études sont menées afin d'établir un diagnostic sur le fonctionnement actuel, d'identifier les enjeux ainsi que les axes d'amélioration.

Avec pour objectif premier la recherche d'optimisation du service TAD, les préconisations sont concentrées sur les champs suivants : le règlement intérieur, les modalités d'exploitation, les modalités contractuelles avec l'exploitant, le développement de la gamme tarifaire, la densification de l'offre, le verdissement de la flotte et le volet communication.

Le bureau apporte la modification suivante dans le règlement : le service en porte à porte pour les plus de 70 ans continuera de fonctionner tel quel et est donc maintenu.

Pour le reste, avis favorable du bureau.

7. CYBERSECURITE : VALIDATION DE LA PSSI DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ (POLITIQUE DE SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION)

La rédaction de la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI), document obligatoire avec la directive européenne NIS 2 (réglementation renforcée en matière de cybersécurité, date d'effet le 17 octobre 2024), consiste à définir un ensemble de principes et de règles dans le but d'assurer la sécurité de la collectivité par le biais d'un plan d'actions de sécurisation 2022-2025.

Les objectifs de la PSSI sont les suivants :

- Garantir la disponibilité des services publics,
- Protéger les informations internes et celles confiées par les administrés,
- Maintenir / améliorer le niveau de sécurité de la collectivité.

Principes et règles de sécurité :

- Management de la sécurité de l'information,
- Gestion des actifs (physique et informationnel),
- Sécurité physique et environnementale,
- Gestion des accès,
- Gestion de l'infrastructure, des réseaux et des systèmes,
- Surveillance et journalisation,
- Gestion des incidents,
- Sécurité liée aux ressources humaines,
- Sécurité de l'environnement utilisateur,
- Gestions des tiers,
- Gestion des sauvegardes et de la continuité d'activité.

Le bureau émet un avis favorable sur la mise en place de la PPSI auprès de l'ensemble des agents, des élus (diffusable via l'extranet et mentionnée dans la charte informatique) et auprès des prestataires.

8. SOUTIEN FINANCIER A DES ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET/OU POUR LA LOCATION DE CHAPITEAU : EXAMEN DE DEMANDES AU TITRE DE 2024

Le bureau émet un avis favorable à la demande transmise par la commune de MONT, pour le compte d'associations implantées sur le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez, et ce dans le cadre du dispositif de soutien financier pour l'organisation de manifestations sportives et culturelles.

Il appartiendra au prochain conseil communautaire de se prononcer sur un montant de subvention au vu des justificatifs transmis par le maire concerné.

9. OCTROI D'INDEMNITES DE STAGE

Par délibération du 28 juin 2021 reçue en Préfecture des Pyrénées-Atlantiques le 1^{er} juillet 2021, le conseil, unanime, a décidé d'accorder des indemnités aux étudiants effectuant un stage au sein de la communauté de communes de Lacq-Orthez, indemnités limitées à 750 € par mois.

Au vu du dossier qui lui est soumis et après en avoir délibéré, le bureau, à l'unanimité de ses membres, décide d'allouer une indemnité de stage à un étudiant en Master 2, à Sciences Po Paris - pour un stage intitulé « Réalisation d'une étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU multisites et réalisation d'une boîte à outils de traitement du bâti dégradé » effectué au sein du service Habitat, pendant 6 mois.

10. AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LES MARCHES SUIVANTS (PROCEDURES FORMALISEES) :

- Fourniture de consommables pour l'entretien du parc véhicules de la communauté de communes de Lacq-Orthez - Lubrifiants moteurs, huiles et produits d'entretien :

Le bureau autorise son Président à signer le marché relatif à la fourniture de consommables pour l'entretien du parc véhicules de la communauté de communes de Lacq-Orthez. La commission d'appel d'offres, qui s'est réunie le 27 juin 2024, a décidé d'attribuer le marché à la société YORK (83130 LA GARDE), pour un montant estimatif HT de 127 412,70 €.

- Mise en œuvre, installation et maintenance des systèmes de téléphonie :

Le bureau autorise son Président à signer l'avenant au marché relatif à la mise en œuvre, l'installation et la maintenance des systèmes téléphoniques. La commission d'appel d'offres, qui s'est réunie le 20 juin 2024, a décidé d'attribuer le marché à COMFAX-AXIANS (33700 MERIGNAC) pour un montant estimatif HT de 357 787,45 €.

- Fourniture d'équipements de gestion des biodéchets - Lot 2 et Lot 3 :

Le bureau autorise son Président à signer l'avenant au marché relatif à la fourniture d'équipement de gestion des biodéchets. La commission d'appel d'offre, qui s'est réunie le 20 juin 2024, a décidé de répartir le marché comme suit : le lot 2, ayant pour objet la fourniture et l'installation d'abri-bacs pour la collecte des biodéchets, est attribué à EMZ-ENVIRONNEMENT (02380 CHATEAU-AUFRIQUE) pour un montant estimatif HT de 27 105 €. Le lot 3, ayant pour objet la fourniture de sacs kraft, est attribué à SOLUBIO (69130 ECULLY) pour un montant estimatif HT de 18 000 €.

Le lot 1, ayant pour objet la fourniture et la livraison de composteurs en bois pour les sites de compostage partagé ou autonome, a été déclaré sans suite pour cause d'infructuosité du fait d'absence d'offre. Un nouveau marché sera relancé.

11. INFORMATION AU BUREAU CONCERNANT L'ATTRIBUTION DES MARCHES SUIVANTS (PROCEDURES ADAPTEES) :

Le bureau prend acte de l'attribution des marchés suivants :

- Prestations de broyage de déchets verts sur les plateformes d'Orthez et Ramous :

Le marché relatif aux prestations de broyage de déchets verts sur la plateforme d'Orthez et de Ramous est attribué à la société Loreki (64250 ITXASSOU) pour un montant, offre de base sans option, de 124 674,00 € HT.

- Rénovation de la toiture de l'office de tourisme d'Orthez :

Le marché relatif à la rénovation de la toiture de l'office de tourisme d'Orthez est attribué à la société Laplechere (64150 ABIDOS) pour un montant, offre de base sans option, de 52 005,50 € HT.

12. AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LES AVENANTS SUIVANTS (PROCEDURES FORMALISEES) :

- Souscription des contrats d'assurance de la communauté de communes de Lacq-Orthez – Lot 3 : Risques de Responsabilités – avenants n°1 et 2 :

Le bureau autorise son Président à signer l'avenant du marché relatif à la souscription des contrats d'assurance de la communauté de communes de Lacq-Orthez, attribué à la société SMACL Assurance SA pour un montant estimatif annuel de 105 649,88 € TTC. L'avenant n°1, pour le lot « Risques de responsabilités », a pour objet la modification de la cotisation annuelle. La prime passe de 0,38 % du montant de la masse salariale à 0,44 %, entraînant un surcoût d'environ 15 000 € HT par an (prime d'environ 54 000 € HT au lieu de 39 000 € HT actuellement) associée à une franchise de 350 € pour les dommages causés à autrui, ajoutée au contrat.

L'avenant n°2 pour le lot « Risques de responsabilités », a pour objet la proposition d'assurer la nouvelle activité de la collectivité, qui concerne le guichet d'habitat Energie. Cette activité entraîne une augmentation de la prime d'assurance à hauteur de 250,01 € HT par an.

13. INFORMATION AU BUREAU CONCERNANT LA CESSION DU BIEN SUIVANT (< 4 600 €) :

Le bureau prend acte de la cession du bien suivant :

- Passerelle en bois désaffectée :

La cession de la passerelle en bois désaffectée appartenant à la communauté de communes de Lacq-Orthez, dont la valeur neuve du bien a été estimée à 3 000 € HT, datant de 10 à 15 ans, est attribuée à la commune de Maslacq à titre gratuit.